

République Française  
COMMUNE DE SIGEAN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers

présents : 09  
votants : 12  
en exercice : 13

L'an deux mille vingt-trois  
le mardi 04 avril à 14 h 30

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de SIGEAN  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JAMMES, Président

Date de convocation du Conseil d'administration : mardi 28 mars 2023

Objet :  
Participation voyage  
des Aînés

**Présents :** Michel JAMMES, Claudette PYBOT, Carlo ATTIE, Catherine MENA,  
Jean-Pierre DUVIVIER, Madeleine PLA, Monique CAYROL, Jeanine PASCAL,  
Claudine RIGAUD

**Représentées :** Brigitte CAVERIVIERE par Claudette PYBOT  
Laure TONDON par Catherine MENA  
Sylvie LASSERRE par Jeanine PASCAL

**Absent :** Michel SANTANAC

**Secrétaire de séance :** Carlo ATTIE

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée qu'une sortie est organisée chaque année pour les personnes âgées de 67 ans et plus résidant sur la commune de Sigean.

Il propose de maintenir l'âge minimum à 67 ans pour pouvoir s'inscrire à cette sortie moyennant une participation financière 15 € par personne.

L'Assemblée,

Oui l'exposé de son Président,

A l'unanimité des présents et représentés décide de maintenir à 67 ans l'âge minimum pour pouvoir participer à la sortie annuelle des Aînés moyennant une participation financière de 15 € par personne.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de sa transmission  
En Préfecture le 05.04.2023  
Et de la publication le 05.04.2023  
Réception en Préfecture le 05.04.2023

Le Président,  
Michel JAMMES



Qui informe que la présente délibération  
peut faire l'objet d'un recours  
contentieux devant le tribunal  
administratif de Montpellier dans les  
deux mois à compter de sa publicité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Et ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Michel JAMMES



11-20230404-CCAS2023-008-DE  
de transmission : 05/04/2023  
de réception préfecture : 05/04/2023

**MISE EN LIGNE LE 05-04-2023**

Accusé de réception en préfecture  
011-211103791-20230404-CCAS2023-008-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2023  
Date de réception préfecture : 05/04/2023